



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Quarante-septième session

RÉUNION FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

1. La Commission est invitée à adopter la norme qui est soumise pour adoption finale, tel qu'indiqué dans la **partie 1** du présent document.
2. Les observations reçues concernant la norme soumise par le Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à sa 23^e session, pour adoption, figurent dans le document CX/CAC 24/47/10 Add.1.
3. L'examen critique de ce texte sera réalisé à la 87^e session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius.

Partie 1 – Normes et textes apparentés soumis pour adoption finale

Normes et textes apparentés	Référence	Numéro de travail	Étape
Norme régionale sur la morelle de Quito (ou narangille)	REP24/LAC, paragraphe 81, annexe III	N05-2022	5/8